

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'administration publique**

### **Rapport**

Audition de M. Jacques Duchesneau, dirigeant de l'Unité anticollusion du ministère des Transports, sur son rapport

Procès-verbal de la séance du 27 septembre 2011

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 575-20111004

---

QUÉBEC

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU MARDI 27 SEPTEMBRE 2011 ..... 1  
    ORGANISATION DES TRAVAUX.....2  
    AUDITION .....2

ANNEXES

- I. Ordre du jour
- II. Procès-verbaux des séances de travail

Séance du mardi 27 septembre 2011

Mandat : Audition de M. Jacques Duchesneau, dirigeant de l'Unité anticollusion du ministère des Transports, sur son rapport (Ordre de l'Assemblée le 22 septembre 2011)

Membres présents :

- M. Simard (Richelieu), président
- M. Marcoux (Vaudreuil), vice-président
  
- M. Bergeron (Verchères), porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique, en remplacement de M. Simard (Kamouraska-Témiscouata)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Gautrin (Verdun)
- M. Girard (Gouin), porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports, en remplacement de M. Rebello (La Prairie)
- M. Huot (Vanier)
- M. Matte (Portneuf)
- M. Ouellette (Chomedey) en remplacement de M. Reid (Orford)
- M<sup>me</sup> Roy (Lotbinière), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de sécurité publique, en remplacement de M. Bonnardel (Shefford)
- M. St-Arnaud (Chambly) en remplacement de Mme Champagne (Champlain)
- M<sup>me</sup> Vallée (Gatineau) en remplacement de Mme Charbonneau (Mille-Îles)

Membre temporaire :

- M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

Autres députés présents :

- M. Aussant (Nicolet-Yamaska)
- M<sup>me</sup> Beaudoin (Rosemont)
- M. Caire (La Peltrie)
- M. Curzi (Borduas)
- M. Khadir (Mercier)
- M. Picard (Chutes de la Chaudière)

Témoin :

- M. Jacques Duchesneau, dirigeant de l'Unité anticollusion du ministère des Transports

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 07, M. Simard (Richelieu) déclare la séance ouverte.

### ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance et donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements et de la présence d'un membre temporaire.

### AUDITION

À 15 h 15, la Commission entend M. Jacques Duchesneau

Un échange s'engage entre la Commission et le témoin.

À 17 h 58, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

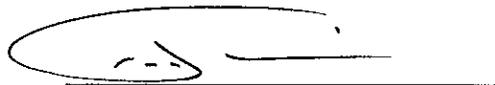
---

À 19 h 30, la Commission reprend ses travaux.

L'échange se poursuit.

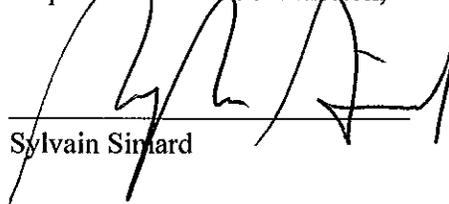
À 21 h 53, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux *sine die*.

Le secrétaire de la Commission,



Éric Thomassin

Le président de la Commission,



Sylvain Simard

ÉT/js

Québec, le 27 septembre 2011

**ANNEXE I**

**Ordre du jour**



TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE – DEUXIÈME SESSION

**Commission de l'administration publique**

Audition de M. Jacques Duchesneau, dirigeant de l'Unité anticollusion  
du ministère des Transports, sur son rapport

Le mardi 27 septembre 2011

Salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement

15 heures à 18 heures

**ORDRE DU JOUR**

Organisation des travaux

Exposé de M. Jacques Duchesneau (30 minutes)

Échanges avec les membres de la Commission

Suspension (18 heures)

Reprise des échanges avec les membres de la Commission (19 h 30)

Ajournement (21 h 30)

Le 27 septembre 2011

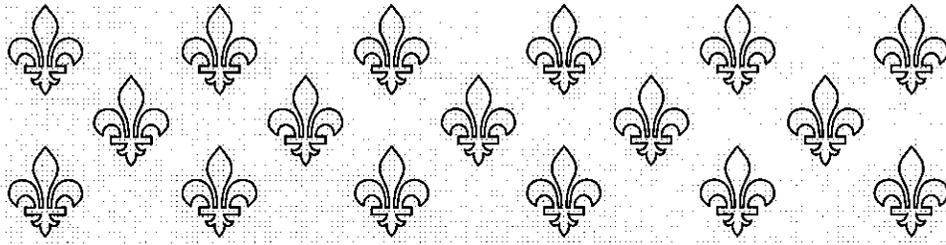
## **LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES LORS DE L'AUDITION**

### **Unité anticollusion du ministère des Transports**

- M. Jacques Duchesneau
- M. Régent Bélanger, chargé des enquêtes de l'Unité anticollusion
- M<sup>me</sup> Annie Trudel, conseillère au premier dirigeant, Unité anticollusion
- M. Maxime Langlois, chercheur à l'Unité anticollusion

**ANNEXE II**

**Procès-verbaux des séances de travail**



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'administration publique**

### **Procès-verbal**

**de la séance de travail du 27 septembre 2011**

Discuter de l'organisation et de la répartition des temps de parole quant à l'audition de M. Jacques Duchesneau, dirigeant de l'Unité anticollusion du ministère des Transports, sur son rapport

Séance de travail du mardi 27 septembre 2011

Mandat : Discuter de l'organisation et de la répartition des temps de parole quant à l'audition de M. Jacques Duchesneau, dirigeant de l'Unité anticollusion du ministère des Transports, sur son rapport

Membres présents :

- M. Simard (Richelieu), président
- M. Marcoux (Vaudreuil), vice-président
  
- M. Bergeron (Verchères), porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique, en remplacement de M. Simard (Kamouraska-Témiscouata)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Gautrin (Verdun)
- M. Girard (Gouin), porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports, en remplacement de M.Rebello (La Prairie)
- M. Huot (Vanier)
- M. Matte (Portneuf)
- M. Ouellette (Chomedey) en remplacement de M. Reid (Orford)
- M<sup>me</sup> Roy (Lotbinière), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de sécurité publique, en remplacement de M. Bonnardel (Shefford)
- M. St-Arnaud (Chambly) en remplacement de Mme Champagne (Champlain)
- M<sup>me</sup> Vallée (Gatineau) en remplacement de Mme Charbonneau (Mille-Îles)

Membre temporaire :

- M. Reid (Orford)

Autres députés présents :

- M. Aussant (Nicolet-Yamaska)
- M. Khadir (Mercier)
- M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière)

Autres personnes présentes :

- M. Samuel Houngué, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Denis Lacasse, recherchiste du député des Chutes-de-la-Chaudière
- M<sup>me</sup> Josée Larouche, attachée politique, Service de recherche du parti Québec solidaire
- M. Jean-Philippe Rochette, conseiller politique, Service de recherche du Parti québécois

M. Maxime Tardif, chercheur, Service de recherche et des communications du Parti libéral

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 07, M. Simard (Richelieu) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements et de la présence d'un membre temporaire.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Larouche ainsi qu'à MM. Lacasse, Rochette et Tardif d'assister à la séance de travail.

1. Ouverture de la séance

M. le président rappelle l'objet de la séance et présente l'ordre du jour (annexe I).

2. Discuter de l'organisation et de la répartition des temps de parole en vue de l'audition de M. Jacques Duchesneau, dirigeant de l'Unité anticollusion du ministère des Transports, sur son rapport

M. le président fait lecture du mandat de la Commission tel que décrit dans la motion adoptée à l'Assemblée nationale le 22 septembre 2011.

Après discussion, il est convenu que la Commission poursuive ses échanges avec M. Jacques Duchesneau de 19 h 30 à 21 h 30.

Après discussion, il est convenu que seuls les députés indépendants qui ont avisé par écrit le secrétariat de la Commission au plus tard le mardi 27 septembre 2011 à 11 heures pourront intervenir lors de l'audition.

L'article 117.4 du Règlement prévoit que tout député indépendant peut participer aux travaux de la Commission, mais ne peut y voter ni y présenter de motion. Étant donné la présence de nombreux députés indépendants non membres, M. le président rend une décision quant à la répartition des temps de parole.

## DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

M. le président rappelle qu'en commission parlementaire, la répartition des temps de parole entre les députés de l'opposition membres se fait de manière à refléter leur poids proportionnel au sein de la Commission. À titre d'illustration, l'opposition officielle, qui est représentée par 4 des 5 députés membres provenant de l'opposition, dispose habituellement du 4/5<sup>e</sup> du temps de l'opposition.

Dans ce contexte, la présidence doit, d'une part, s'assurer que les membres permanents disposent d'un temps de parole qui respecte leur poids au sein de la commission et, d'autre part, permettre aux députés indépendants de participer aux travaux. Étant donné que les députés indépendants ne sont pas membres de la commission, le temps dont chacun d'entre eux dispose ne pourrait être supérieur ou équivalent à celui d'un membre.

Un temps de parole qui équivaut à ce qu'aurait un membre supplémentaire sera donc réservé à l'ensemble des députés indépendants, c'est-à-dire 1/6<sup>e</sup> du temps de l'opposition. Pour l'audition d'aujourd'hui, cela équivaut à 22 minutes 30 secondes. Ce temps sera divisé également entre les 6 députés indépendants qui ont signifié leur intention de participer. Chacun d'entre eux disposera donc de 3 minutes 45 secondes. Ce temps inclut la question et la réponse.

Pour ce qui est du membre provenant du deuxième groupe d'opposition, il disposera de 1/6<sup>e</sup> du temps, soit 22 minutes 30 secondes. Les députés de l'opposition officielle disposeront de 4/6<sup>e</sup> du temps, c'est-à-dire 1 h 30.

Puisque les députés indépendants ne constituent pas un groupe parlementaire, M. le président précise qu'un député indépendant ne peut céder son temps à un autre député indépendant. À ce sujet, il rappelle la décision 285/4 rendue le 3 mai 2010. Une fois l'enveloppe de temps divisée entre les députés indépendants, le temps inutilisé par l'un ou l'autre d'entre eux sera redistribué à l'opposition officielle et au deuxième groupe d'opposition.

Une discussion s'engage sur la décision de la présidence.

Après discussion, il est convenu que les échanges se déroulent par blocs d'environ 10 minutes, tenant compte des temps de paroles prévus, en alternance entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition.

À 11 h 50, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures, où elle se réunira en séance publique.

Le secrétaire de la Commission,

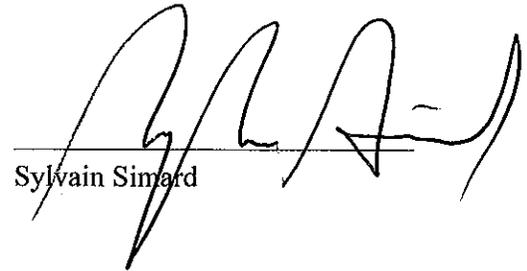


Éric Thomassin

ÉT/js

Québec, le 27 septembre 2011

Le président de la Commission,



Sylvain Simard

**ANNEXE I**

**Ordre du jour**



TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE – DEUXIÈME SESSION

**Commission de l'administration publique**

SÉANCE DE TRAVAIL

Le mardi 27 septembre 2011

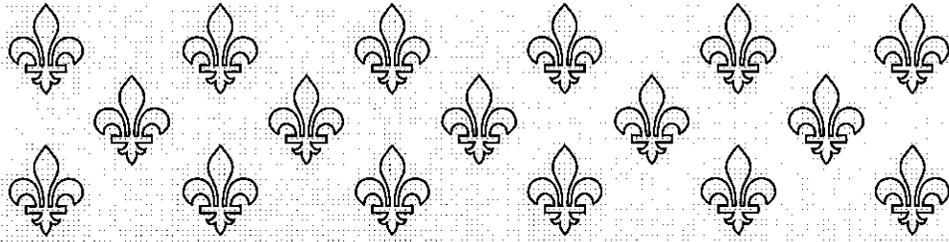
Salle Louis-Hyppolite-La Fontaine

11 heures à 12 heures

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et présentation de l'ordre du jour
2. Discuter de l'organisation et de la répartition des temps de parole en vue de l'audition de M. Jacques Duchesneau, dirigeant de l'Unité anticollusion du ministère des Transports, sur son rapport
3. *Suspension*

Le 24 septembre 2011



# ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'administration publique**

### **Procès-verbal**

**de la séance de travail du 28 septembre 2011**

Déterminer, s'il y a lieu, les observations, conclusions et recommandations de la Commission à la suite de l'audition de M. Jacques Duchesneau, dirigeant de l'Unité anticollusion du ministère des Transports, sur son rapport

---

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 28 septembre 2011

Mandat : Déterminer, s'il y a lieu, les observations, conclusions et recommandations de la Commission à la suite de l'audition de M. Jacques Duchesneau, dirigeant de l'Unité anticollusion du ministère des Transports, sur son rapport

Membres présents :

M. Simard (Richelieu), président

M. Marcoux (Vaudreuil), vice-président

M. Bergeron (Verchères), porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique, en remplacement de M. Simard (Kamouraska-Témiscouata)

M. Drolet (Jean-Lesage)

M. Gautrin (Verdun)

M. Huot (Vanier)

M. Matte (Portneuf)

M. Ouellette (Chomedey) en remplacement de M. Reid (Orford)

M<sup>me</sup> Roy (Lotbinière), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de sécurité publique, en remplacement de M. Bonnardel (Shefford)

M<sup>me</sup> Vallée (Gatineau) en remplacement de Mme Charbonneau (Mille-Îles)

Membre temporaire :

M. Reid (Orford)

Autre député présent :

M. Curzi (Borduas)

Autre personne présente :

M. Samuel Houngué, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

---

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres (1.38) de l'édifice Pamphile-Le May.

À 15 h 03, M. Simard (Richelieu) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements et de la présence d'un membre temporaire.

1. Ouverture de la séance

M. le président rappelle l'objet de la séance et présente l'ordre du jour (annexe I).

2. Discussion des membres afin de déterminer, s'il y a lieu, les observations, conclusions et recommandations à la suite de l'audition de M. Jacques Duchesneau, dirigeant de l'Unité anticollusion du ministère des Transports, sur son rapport

Après discussion, M. le président indique que la Commission ne formulera pas d'observations, de conclusions ni de recommandations à la suite de l'audition de M. Jacques Duchesneau.

À 15 h 08, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux *sine die*.

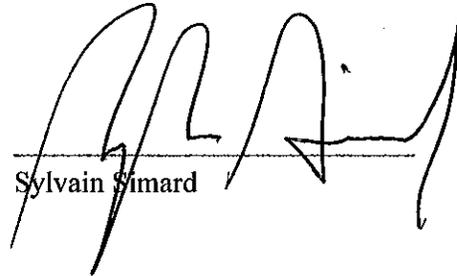
Le secrétaire de la Commission,



Éric Thomassin

ÉT/js

Le président de la Commission,



Sylvain Simard

Québec, le 28 septembre 2011

**ANNEXE I**

**Ordre du jour**



TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE – DEUXIÈME SESSION

**Commission de l'administration publique**

SÉANCE DE TRAVAIL

Le mercredi 28 septembre 2011

Salle des Premiers-Ministres (1.38) de l'édifice Pamphile-Le May

15 heures à 16 heures

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et présentation de l'ordre du jour
2. Discussion des membres afin de déterminer, s'il y a lieu, les observations, conclusions et recommandations de la Commission à la suite de l'audition de M. Jacques Duchesneau portant sur le rapport de l'Unité anticollusion transmis au ministre des Transports
3. *Ajournement*

Le 27 septembre 2011